



Formation financée par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, déployée par le Codes 93

FICHE PROGRAMME FORMATION 2023 - EN DISTANCIEL

« CONCEVOIR ET ANIMER DES ACTIONS COLLECTIVES DE RENFORCEMENT DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES POUR PREVENIR LES CONDUITES ADDICTIVES CHEZ LES JEUNES, EN ILE-DE-FRANCE »

Dates : 5 et 6 juin 2023

OBJECTIF DE FORMATION : Concevoir et animer des actions collectives de renforcement des compétences psychosociales pour prévenir les conduites addictives chez les jeunes, en Ile-de-France.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : la formation vise l'acquisition de capacités chez les professionnels investis - acquisitions de savoirs, savoir-faire, savoir-être

- Expliquer le concept de « compétences psychosociales »
- Expliquer une « addiction »
- Expliquer les différents types d'usages
- Expliquer les facteurs de vulnérabilité - facteurs protecteur
- Identifier les signes d'alerte et les structures vers qui orienter
- Etablir les liens entre compétences psychosociales et conduites addictives
- Identifier des modalités d'intervention « efficaces » de renforcement des compétences psychosociales
- Expliquer « techniques » et « outils » pédagogiques - les critères de choix
- Expliquer la structuration méthodologique d'une action : « déroulé pédagogique »
- Identifier des outils pour animer des actions collectives de renforcement des compétences psychosociales pour prévenir les conduites addictives auprès des jeunes

Indications complémentaires : cette formation correspond à un niveau « de base » en lien avec le renforcement des compétences psychosociales pour prévenir les conduites addictives.

CONTENUS, NOTAMMENT :

- Les conduites addictives - les « usages » - les facteurs de vulnérabilités/protecteur - les signes d'alerte - les structures vers qui orienter
- Les compétences psychosociales, dont :
 - Sociales, cognitives, affectives
 - Avoir conscience de soi – avoir de l'empathie pour les autres
 - Savoir communiquer efficacement – être habile dans ses relations interpersonnelles
 - Savoir réguler son stress – savoir réguler ses émotions
 - Savoir résoudre les problèmes – savoir prendre des décisions
 - Avoir une pensée critique – avoir une pensée créative
- Document de référence - Santé publique France, *les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes, Synthèse de l'état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021, février 2022*
- L'animation - l'animateur d'actions collectives de renforcement des compétences psychosociales : démarche éducative, posture, principes d'action
- Structuration des actions sous forme de « déroulé pédagogique », avec des objectifs

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 13/02/2023

Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Le Codes 93 a reçu au titre de ses activités de formation la certification Qualiopi

pédagogiques

- Des techniques et outils pour animer des actions collectives de renforcement des compétences psychosociales pour prévenir les conduites addictives chez les jeunes

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ? (Merci de vérifier que vous répondez aux prérequis)

PROFESSIONNELS - STRUCTURES - PRE-REQUIS (indispensables pour s'investir dans cette formation) :

- Vous êtes un professionnel en Ile-de-France du secteur sanitaire, social, médico-social, éducatif qui intervient auprès de jeunes
- Vous concevez/animez ou vous souhaitez concevoir/animer des actions collectives de renforcement des compétences psychosociales pour prévenir les conduites addictives chez les jeunes
- Cette formation en distanciel nécessite également un prérequis technique : être doté d'un ordinateur, une connexion internet, une adresse mail, une caméra, un micro, des enceintes

METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISEES :

- L'apprenant est au cœur de ses apprentissages, il en est pleinement acteur
- Les séquences en plénière et expositives alternent avec les séquences en sous-groupes interrogatives, de découverte, de co-construction
- Supports mis à disposition des stagiaires : diaporama, références bibliographiques, documents, outils d'animation, sont travaillés tout au long de la formation et sont remis aux participants (en format numérique, en amont-pendant et/ou à l'issue de la formation)

FORMATEURS :

- Mme Ketty DELERIS, Diététicienne nutritionniste et tabacologue spécialisée dans le sevrage cannabis, chargée de projets au Codes 93, 19 années d'expérience professionnelle
ketty.deleris@codes93.org
- Mme Vanessa DEWALLERS, formatrice certifiée, 16 années d'expérience, spécialisée en promotion de la santé-éducation pour la santé, méthodologie de projets, démarche qualité, ingénieries de formation/pédagogique/d'évaluation, animation, coordination de programmes
vanessa.dewallers@codes93.org

REFERENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER :

- M. Laurent Bauer, Directeur du Codes93 - laurent.bauer@codes93.org

MODALITE : formation « inter¹ » en distanciel via « Zoom ».

Les codes d'accès seront communiqués par mail en amont de la session.

DATES 2023 : 5 et 6 juin 2023

HORAIRES – DUREE :

- 9h30-12h30, 13h30-16h00
- La formation est d'une durée de 2 jours, au total, 11h00 (prévoir également 30 minutes pour renseigner le questionnaire en amont de la session de formation, et 30 minutes pour renseigner le questionnaire d'évaluation à l'issue des deux jours de formation)
- Cette formation est structurée avec une progression pédagogique, il est indispensable de s'investir tout au long des deux journées de formation pour atteindre les objectifs pédagogiques.

¹ « Inter » : qui regroupe des personnes issues de structures différentes.

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 13/02/2023

Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Le Codes 93 a reçu au titre de ses activités de formation la certification Qualiopi

MODALITES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- En amont, lors de l'inscription : validation des prérequis, diagnostic des situations de handicap et des besoins spécifiques
- A l'issue de la formation, évaluation sommative, via « google form », à l'écrit, individuelle et nominative : auto-évaluation de la satisfaction et du degré d'acquisition des capacités visées
- Emargement par demi-journée de formation : identification via le « chat du Zoom » en distanciel
- Attestation de participation remise (nécessité de s'investir à l'intégralité de la formation ET d'avoir renseigné le questionnaire d'évaluation à l'issue de la formation)

MODALITES ET DELAIS D'ACCES/INSCRIPTIONS :

- Pour vous inscrire, veuillez renseigner le formulaire d'inscription via le site du Codes93 <https://codes93.org/prochaines-formations/>
- Merci de procéder à votre inscription au plus tard 5 jours avant la date de la formation
- Vous recevrez une confirmation d'inscription au plus tard 5 jours avant la session de formation accompagnée des codes de connexion « Zoom »
- Si vous indiquez, au moment de votre inscription, des besoins d'aide et/ou d'aménagement alors le référent du Codes93 vous contactera individuellement (par mail et téléphone) pour élaborer ensemble des solutions et ainsi permettre l'accessibilité à la formation

VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS :

- Merci de contacter par mail : Vanessa Dewallers, formatrice Codes93 vanessa.dewallers@codes93.org
- Vous pouvez également consulter le site web du Codes93 : www.codes93.org

ACCESSIBILITE :

Le Codes93, organisme de formation engagé dans une démarche qualité, met en œuvre les moyens pour favoriser l'accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap et/ou nécessitant des aides, des aménagements :

- En amont de la formation, lors de l'inscription, le Codes93 permet l'identification des situations de handicap et des besoins spécifiques. En fonction des besoins diagnostiqués, le Codes93 réalise, en co-construction avec la personne et les partenaires, des recherches de solutions.
- Pendant la formation et lors de l'évaluation, le Codes93 est vigilant à l'accessibilité des locaux (pour les sessions en présentiel) ainsi que l'accessibilité pédagogique.

Inscrit dans un travail en réseau, si le Codes93 ne parvient pas à adapter l'offre de formation à la situation, alors la personne sera accompagnée vers des partenaires afin que des solutions soient élaborées.

FINANCEMENT : l'action de formation est entièrement financée par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France. Elle est gratuite pour les professionnels qui s'y investissent.

COMPLEMENT D'INFORMATION

Pour permettre le déroulement du distanciel dans les meilleures conditions, nous vous remercions de :

- Tester micro + caméra + haut-parleur avant le début de la session de formation
- Prévoir un écran par personne formée (et non pas un groupe de personnes pour un seul et unique écran)